

VILLE DE LEWARDE

Mai 2023

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Le mot du Maire

Madame, Monsieur

Au nom de la municipalité, j'exprime tout notre soutien à Monsieur Yannick Morez, maire de Saint-Brevin. Il a démissionné de ses fonctions après avoir reçu des menaces de mort, ses voitures incendiées ainsi qu'une partie de sa maison.

Cette brutalité a eu lieu sous la pression d'un groupe de l'extrême droite.

L'actualité témoigne d'une dérive de la société vers un climat de violence verbale et physique.

Des élus se font agresser lorsqu'ils interviennent pour empêcher une décharge sauvage, ou tout simplement pour une réflexion faite ...

La démocratie est en danger si on laisse pourrir la situation, on peut être en désaccord mais rien ne peut se régler par la brutalité.

L'État a sa part de responsabilité en supprimant tout dialogue, toute écoute.

C'est un mauvais signal pour construire une société digne et respectueuse.

La plus grande force, c'est la voix de l'expression démocratique.



Alain BRUNEEL,
Maire



REPAS DES AÎNES

Les Lewardoises et Lewardois de 65 ans et plus ont été invités par la municipalité le dimanche 16 avril, salle des fêtes.

116 personnes ont bénéficié d'un excellent repas dans une très bonne ambiance grâce à l'animation des 5 musiciens et chanteurs du groupe Muzyanski.

Les doyens de l'assemblée : Madame Fagot Broutin Jeanine et Monsieur Duronsoy René ont reçu un cadeau de la part de la municipalité.

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Du 17/04 au 21/04/2023, 63 enfants ont été accueillis par l'équipe d'animateurs dirigée par M. Laurent Leboucher, chaque après-midi.

Les enfants de 5 et 14 ans ont pu avoir accès à une multitude d'activités éducatives tout cela entre rires et sourires.

Durant cette semaine, ils ont eu l'occasion entre autres de participer à un « Koh Lanta » local, d'aller au cinéma, de jouer au bowling, de s'initier au laser game. Cette semaine riche en activités s'est conclue par la participation des enfants à un spectacle de magie.

Rendez-vous est pris pour encore plus d'activités ludiques au centre de loisirs de juillet. Les enfants de 5 à 14 ans peuvent y participer du lundi au vendredi du 10 juillet au 4 août.

Une garderie fonctionnera dès 7 h 30 pour les enfants dont les parents travaillent à deux.

Les dossiers d'inscription sont à déposer en mairie du 30 mai au 16 juin aux heures d'ouverture de la mairie.



Les élus, directeurs et animateurs du centre

JURIDIQUE

Pour la première fois cette année, les propriétaires de locaux d'habitation doivent déclarer les conditions d'occupation de ces locaux avant le 1^{er} juillet 2023. Cette déclaration doit être faite par internet depuis le service en ligne « gérer mes biens immobiliers » sur le site impots.gouv.fr.

C'est une obligation déclarative à la charge des propriétaires (même s'ils vivent à l'étranger). Elle doit permettre l'établissement de la taxe d'habitation aux résidences secondaires ainsi que l'établissement et le contrôle de la taxe sur les logements vacants.

Cette déclaration devra être renouvelée uniquement en cas de changement de situation.

Le défaut de déclaration, ainsi que l'omission ou l'inexactitude des renseignements fournis sont passibles d'une amende fiscale de 150 € par local non déclaré.

ÉNERGIE

La mort du tarif réglementé du gaz est annoncée. C'est en 2017 que le conseil d'état a pris la décision de mettre fin au tarif réglementé du gaz jugé contraire au droit européen.

Le report est demandé par les associations de consommateurs.

S'il est appliqué comme prévu le 1^{er} juillet, ce sera la fin du tarif réglementé. Près de 3 millions de foyers seront obligés de choisir une offre dans un marché très volatile.

Papiers demandés :

- Livret de Famille
- Carnet de Santé
- Pièce d'identité
- Courrier d'autorisation de la Mairie

Inscription 2023

À L'ÉCOLE MATERNELLE VICTOR HUGO DE LEWARDE

LE LUNDI APRÈS-MIDI SUR RENDEZ-VOUS

MADAME BIELAWSKI, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE VOUS REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS LE LUNDI APRÈS-MIDI, EN LA CONTACTANT AUX MOYENS SUIVANTS:

TÉLÉPHONE : 09-77-80-89-22
Mail : ce.0595667p@ac-lille.fr

COMMÉMORATIONS

Le 30 avril, des gerbes ont été déposées aux deux monuments de la commune par la municipalité et la FNACA à l'occasion de la journée nationale de la déportation.

Une commémoration essentielle pour que ne s'éteigne pas le souvenir des horreurs commises dans les camps de concentration qui font écho à des actes plus contemporains comme ceux que subissent les ouïghours en Chine. Entre 1 et 3 millions d'Ouïghours sont déportés arbitrairement dans des camps de concentration et de travail. Les enfants sont éloignés de leurs parents, les couples séparés. Les détenus doivent renoncer à leur langue et à leur religion. On y pratique stérilisations et avortements forcés. Partout, la vigilance s'impose.

Le 8 mai, l'harmonie municipale a ouvert le défilé qui a conduit les participants aux deux monuments de la commune pour un dépôt de gerbes par la municipalité et la FNACA.

Monsieur Claude Sombrin, adjoint au maire, a lu le message de Monsieur Lecornu, ministre des armées et de Madame Patricia Miralles, secrétaire d'état aux anciens combattants et à la Mémoire. « 8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin... Le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté ».

Monsieur Jean-Claude Plutot, président de la FNACA, a invité le public réuni dans la salle des fêtes à être à l'écoute d'un poème intitulé : « Souvenons-nous », écrit par un Lewardois M. VENIEL Dominique.

Souvenons-nous de nos soldats
Tombés au combat
Pour défendre notre terre avec honneur
Contre l'envahisseur

Beaucoup furent blessés
Et un grand nombre tués
C'est pourquoi je dis aujourd'hui
Ne les laissons pas dans l'oubli

Remémorons nous leur nom
Tous méritent citation
Que ce soit du simple appelé
Au plus gradé

Tous firent preuve de bravoure devant
l'ennemi
Pour défendre leur pays
Et si la paix est de nos jours installée
Honneur leur soit fait

En ce jour du souvenir
Leur tombe allons fleurir
Afin qu'un profond respect
Leur soit marqué



Monsieur Alain Bruneel, maire, a clôturé ce moment mémoriel en remerciant la FNACA et son président M. Plutot, les musiciens de l'harmonie municipale, les secouristes, les membres de l'association du képi au casque présents en tenue militaire, les représentants du conseil municipal des enfants, les élus, tous les participants à cette cérémonie de leur présence.

Il a rappelé la raison de cette commémoration : « Se réunir, se recueillir, pour ne pas oublier les actes criminels de cette guerre, les atrocités subies par les déportés, les militaires, les civils, les familles ...des villes et des villages détruits... ».

Monsieur le Maire a pointé les conflits et les risques de guerre encourus aujourd'hui : « En 2023, onze crises et conflits secouent le monde en plus de la guerre d'Ukraine... La guerre n'a aucune limite même le droit international humanitaire n'est pas respecté... L'horizon qui se dessine en Europe et dans le monde est axé sur une stratégie de course à l'armement... Les budgets des programmes militaires explosent. La France y consacrera 413 milliards répartis en 6 ans soit 53 milliards par an à partir de 2024 au lieu de 43,9 milliards aujourd'hui ».

Il a fait le constat que : « La guerre est un secteur des plus lucratifs. Les ventes d'armes et de services militaires des 100 plus grandes entreprises de défense du monde ont atteint 592 milliards en 2021... 7^{ème} année consécutive de hausse des ventes d'armes mondiales ».

En conclusion, Il a déclaré : « On vit toujours sur une poudrière et les politiques sociales des pays entraînent à la violence verbale et physique. Je mets en garde contre le Rassemblement National qui se donne une image sociale tout en attisant la haine de l'autre, le repli sur soi. A celles et ceux qui disent : on ne les a jamais essayés dans le cadre des responsabilités gouvernementales, je rappelle qu'ils étaient à la direction du pays avec le Maréchal Pétain. »

SANTÉ

Pensez à bien aérer les habitations pour éliminer les perturbateurs endocriniens qui sont présents dans les produits d'entretien.

Il est conseillé d'éviter les produits d'entretien avec des agents antibactériens et de choisir des produits écologiques et biodégradables.

Les perturbateurs sont aussi présents dans beaucoup de produits industriels.

Dans les maisons, l'idéal pour s'en protéger est de :

- Débarrasser les meubles neufs dans un local aéré,
- Laver les vêtements neufs avant de les porter,
- Préférer l'achat de matelas pur laine.

Concernant les appareils électroménagers :

- Veiller à éteindre tout appareil électronique la nuit, surtout s'il se trouve dans la chambre.

Pour de futurs travaux, surtout :

- Éviter les revêtements de sol en PVC
- Éviter la moquette (surtout dans les chambres d'enfant).

Pour les animaux, plantes et jardin :

- Réduire l'emploi de papiers tue-mouche, bannir des vaporisateurs contenant des produits chimiques, la poudre anti-puce et les shampoings pour chiens et chats
- Surtout ne pas utiliser ces produits à proximité des enfants.

Cette liste n'est pas limitative. Il appartient à chacun de parfaire sa documentation pour limiter au maximum les sources émissives de perturbateurs endocriniens nocifs à la santé.

(suite dans la prochaine publication).



Ville de Lewarde

CADEAU DE LA FÊTES DES MÈRES

COMME CHAQUE ANNÉE, LA MUNICIPALITÉ A PENSÉ À HONORER TOUTES LES MAMANS DE LA COMMUNE

UN CADEAU EST À RETIRER DIRECTEMENT AVEC LES JUSTIFICATIFS DEMANDÉS AUX DATES SUIVANTES

JEUDI 1ER JUIN	VENDREDI 2 JUIN	SAMEDI 3 JUIN
15H00 À 18H00	10H00 À 11H30 ET DE 15H00 À 18H00	10H00 À 12H00

À LA MAIRIE DE LEWARDE

JUSTIFICATIFS DEMANDÉS:

- LIVRET DE FAMILLE
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE -3 MOIS

COMPOSTEURS

Suite à la publication d'un arrêté préfectoral portant sur la *modification des statuts du SIAVED*, celui-ci n'est plus en droit de fournir des composteurs aux habitants de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent. Celle-ci reprend donc cette compétence, mais n'est pas encore en mesure de vous donner les modalités d'obtention des composteurs.

Dès qu'un bon de commande sera disponible nous ne manquerons pas de vous le communiquer. En attendant nous vous demandons de bien vouloir vérifier vos publications, réseaux sociaux, accueil mairie...

Le bon de commande du SIAVED est peut-être encore à disposition des habitants. En effet ceux-ci continuent à en envoyer au SIAVED et se voient refuser leur commande, ce qui provoque une certaine incompréhension. Attention : beaucoup de confusion autour de la loi anti-gaspillage (AGEC) : contrairement à ce que l'on peut lire ou entendre un peu partout, il n'y a aucune obligation pour les particuliers de se doter d'un composteur pour janvier 2024.

Seules les collectivités ont l'obligation de proposer des solutions pour permettre de séparer les bio-déchets d'ici 2024. Des réflexions sur ce sujet sont actuellement en cours.

ENVIRONNEMENT

Des citoyens soucieux de la qualité de l'environnement.

De plus en plus de Lewardois prennent conscience de l'urgence de protéger nos sols, nos eaux souterraines et de l'intérêt de débarrasser les trottoirs des herbes indésirables.

C'est ainsi qu'un papi et une mamie accompagnés de leurs petits enfants ont mené en toute discrétion une opération de nettoyage des mégots devant les écoles. Cette opération remédie, hélas, au non-respect de l'arrêté de M. le Maire qui interdit de fumer devant celles-ci.

Un autre papi a procédé avec ses petits-enfants au désherbage de trottoirs négligés par leurs propriétaires.

Emettons le souhait que ces personnes que nous remercions fassent des émules. Chacun peut, par de petits gestes, au service de tous, participer aux grands enjeux écologiques d'aujourd'hui.

Mégots

Les fumeurs sont plus que jamais invités à déposer les mégots en mairie ou dans les cendriers mis dans la ville. Ils seront revalorisés (bancs, pédales de bicyclette ...).

Eviter toute forme de pollution, c'est protéger la vie.

TRAVAUX

Un coup de neuf dans deux rues

L'entreprise Eiffage a procédé à la réfection des trottoirs et de la voirie de la rue des peupliers avec macadamisation et installation de nouvelles bordures ainsi qu'au remplacement de l'enrobé de la voirie de la cité Béharelle.

L'ensemble des travaux a coûté 55 104,76 €. La commune a obtenu 11 672 € de subvention du Conseil Départemental du Nord.



HARMONIE MUNICIPALE

L'harmonie municipale sera en concert le dimanche 11 juin à 17 h, salle des fêtes.

Le thème du concert est : l'UNION musicale dans différents genres.

L'orchestre des jeunes, de retour, participera au concert.

L'harmonie présentera au public des morceaux variés dont Blinding Lights, La La Land ...

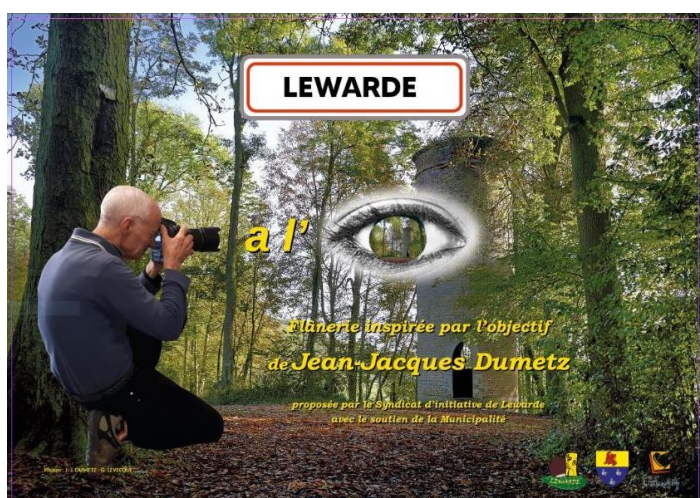
L'excellence habituelle d'exécution des musiciens dirigés par M. Sébastien Pronier permettra au public espéré nombreux de profiter d'un temps de détente musicale toujours appréciée. L'entrée est gratuite.



EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

Avec le soutien de la municipalité, le syndicat d'initiative a initié une exposition de photographies visibles sur le mur du parc du château à compter du 1^{er} juin grâce à l'accord du Cœur d'Ostrevent.

Cette exposition, intitulée « Lewarde à l'œil » met en valeur en 25 photos le patrimoine local. Monsieur Jean-Jacques Dumetz est l'auteur de ces photos. Il a réalisé énormément de clichés sur la commune et cette exposition rend hommage à son talent très apprécié.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Elle organisera la brocante du 14 juillet place des Vésignons, rue de Monchecourt, rue de Roucourt.

Réservations salle Mechta rue Jules Guesde pour les riverains le samedi 10 juin de 10 h à 12 h, pour les Lewardois et extérieurs le samedi 17 juin de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h et les samedis suivants de 10 h à 12 h.

6 € pour 3 mètres (particuliers), 15 € les 3 mètres (commerçants), renseignements : 06 56 75 04 28

MARCHER BOUGER À LEWARDE

Le club permet la pratique du renforcement musculaire et de la marche sportive.

L'assemblée générale a permis de faire le point sur une année d'activité.

Le club propose à sa vingtaine d'adhérents le renforcement musculaire le lundi de 20 h à 21 h, la marche les mercredis et vendredis à 19 h sur des parcours allant de 5 à 10 km.

L'association a participé à l'organisation de la marche dite d'Octobre rose en 2022. Elle a organisé un vide grenier en salle en novembre et participé au marché de Noël en vendant des jacinthes.



CONCOURS DES JARDINS FLEURIS 2023

« Je fleuris la maison et la commune s'embellit »

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la municipalité reconduit le concours des jardins fleuris.

En voici son règlement :

Article 1^{er} : Le concours des maisons, jardins et balcons fleuris est ouvert à tous les habitants de la ville. Les personnes désirant s'inscrire sont priées de déposer, en mairie, le coupon réponse ci-dessous ou le faire parvenir par courrier, avant la date limite.

Article 2 : Le jury local, lors de son passage, établira un classement dans chacune des catégories proposées.

Article 3 : L'appréciation du jury sera essentiellement fondée sur la qualité de la décoration florale et l'amélioration du cadre de vie. Le candidat inscrit au concours accepte sans réserve le présent règlement ainsi que les décisions prises par les membres du jury.

Article 4 : Les résultats du concours seront transmis par courrier. Le palmarès sera également publié dans le bulletin municipal.

Si vous êtes intéressé (e) à concourir, vous voudrez bien déposer le coupon ci-dessous, en mairie, avant le samedi 17 juin 2023.

Les membres de la commission seront heureux de vous rencontrer, à partir de 9H00, le lundi 26 juin 2023, lors de leurs passages.

Au nom de la Municipalité, nous vous remercions de votre contribution à améliorer votre cadre de vie.

Cordialement.

Jean-Claude DUBRUNQUEZ
Responsable des Jardins Fleuris

Alain BRUNEEL
Maire de Lewarde



Concours des Jardins Fleuris 2023 – Bulletin d'inscription à déposer avant le samedi 17 juin 2023

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone (facultatif) : _____

Participera au concours dans la catégorie

« Jardins » oui non - « Façades Fleuries » oui non

Si vous pensez être absent(e) le lundi 26 juin, veuillez prendre vos dispositions afin que les membres du jury puissent accéder à votre propriété.

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 15 élus

L'autoritarisme est incompatible avec la démocratie.

La mobilisation sociale est toujours à l'ordre du jour. Pour toute réponse, le gouvernement persiste à recourir à de dangereux, convergents et inacceptables autoritarismes.

- Autoritarisme parlementaire avec le recours réitéré au 49-3 ;
- Autoritarisme politique sans concession ;
- Autoritarisme social par le contournement des syndicats et le refus d'écoute ;
- Autoritarisme sur les lieux de travail par la réduction drastique des instances représentatives des personnels ;
- Autoritarisme par la présentation dénaturée des luttes sociales, la dissuasion à mobiliser, le développement des arrestations arbitraires au cours des manifestations.

Notre société est en crise et pour résoudre les problèmes, il serait urgent que le président de la République s'appuie sur l'intelligence collective de la nation.

Par idéologie, les ultra libéraux macronistes et de droite soutiennent la prédation financière et écologique des grands groupes financiers dont ceux du CAC 40 et des grands groupes commerciaux au détriment de toute la population. Cela est insupportable et ne permet pas de répondre aux défis auxquels doit faire face la France.

Comment résoudre les crises multiples : coût de l'alimentation, mise en danger d'hôpital, de l'enseignement et des services publics en général, problématique climatique ... si ce n'est d'abord par une juste réforme fiscale d'ampleur, la lutte contre le détournement des milliards d'€ « planqués » dans des paradis fiscaux.

Ne pas tenir compte des intérêts du peuple au profit d'un groupe spécifique conduit inévitablement à l'autoritarisme et par un enchaînement morbide à l'arrivée à la tête du pays d'un pouvoir porteur d'une violence autoritaire plus forte encore.

Notre groupe s'efforce de lutter contre l'apathie citoyenne en organisant des rencontres pour écouter et prendre en compte la voix citoyenne. Les sujets tels les travaux, les problèmes environnementaux, le budget communal ont rassemblé des citoyennes et citoyens intéressés par les enjeux sociétaux.

Les élus du conseil municipal des enfants, graines pour l'avenir, apprennent à débattre et sont force de proposition.

Notre école républicaine est pourvoyeuse d'idées de protection de l'environnement local.

Nul besoin d'autoritarisme quand les décideurs s'appuient sur l'intelligence de la population pour construire l'avenir.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Voter en conseil municipal un budget de rénovation totale des écoles en écartant la possibilité d'une construction neuve et sans plan pluriannuel d'investissement est un véritable suicide financier pour notre budget municipal.

Nos élèves, enseignants et personnel municipal seront donc les premiers impactés par ces travaux dont nous ne savons que le nom.

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 2 élus

Au dernier conseil municipal, notre groupe a choisi de s'abstenir lors du vote du budget primitif.

La confiance envers l'équipe majoritaire est rompue!

Tant de promesses d'investissements faites aux habitants depuis des années sans jamais voir le jour! Place des Vesignons, réfections des voiries, des bâtiments communaux, travaux divers, ... La liste est longue!